

**Mémoire • Archives • Histoire •
Transmission**

*L'histoire des institutions et des
pratiques
peut-elle éclairer l'action d'aujourd'hui ?*

**Actes de la Journée régionale du CNAHES Rhône-
Alpes**

Vendredi 14 mars 2008

Institut du travail social (ITS)
78 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire

Programme de la journée

9h30 ACCUEIL

10h00 **Qu'est-ce que le CNAHES ?***

Hélène BORIE, *déléguée régionale du CNAHES*

Petite histoire régionale*

Jean-Marc BOTTA et Jean ROYER, *anciens délégués régionaux du CNAHES*

10h20 **Un projet pour notre région***

Hélène BORIE

10h40 **Pourquoi l'histoire ?***

Dominique DESSERTINE, *Ingénieure de recherche CNRS*

Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

11h00 **Conserver ses archives ? Deux chantiers en cours...**

• **L'association du Prado (siège et établissements)**

Alain RICHARD, *Directeur général*

Sylvain CID, *Archiviste du CNAHES*

• **Les centres de formation de l'ARFRIPS :**

Recherches et promotion / ITS / Loire promotion (ex ACFPS)

Dominique ROLLIN, *Directeur*

Sylvain CID, *Archiviste du CNAHES*

12h00 *Discussion avec la salle*

12h30 REPAS CONVIVIAL SUR PLACE

14h00 **Un effet de la recherche historique sur les pratiques éducatives : la Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence (SLEA)***

Dominique DESSERTINE*

Barbara WALTER, *Chargée de recherche et de projets à la SLEA**

14h45 **La mise en oeuvre d'un répertoire historique des établissements et associations par une collaboration CNAHES- CREA I : présentation de l'outil et de son utilisation**

Claude VOLKMAR, *Directeur du CREA I Rhône-Alpes*

Laurence HUNCKLER, *Directrice de communication au CREA I Rhône-Alpes*

15h30 **Propositions et projets pour demain**

Vers un réseau régional CNAHES

Hélène BORIE

16h00 FIN DE LA JOURNÉE

Les textes ci-dessous ne reprennent pas l'intégralité de cette journée. Certaines interventions, présentations illustrées par des documents projetés n'ont pas données lieu à un texte écrit. Vous ne trouverez trace dans ces actes que des interventions porteuses d'un astérisque. (*)

Qu'est-ce que le CNAHES ?

Hélène BORIE, *déléguée régionale du CNAHES*

Le CNAHES a été créé en juillet 1994 par un groupe d'anciens professionnels et d'historiens soucieux de la préservation de la mémoire du secteur de l'éducation spécialisée. Ce souci était **porté par des personnes qui ont souvent été des pionniers, des fondateurs et des acteurs de la** construction de cette architecture polyforme qu'est l'éducation spécialisée. L'objectif du CNAHES est la conservation des sources de l'histoire : archives écrites, sonores, visuelles etc...que ce soit des archives institutionnelles ou des archives personnelles. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'au début de l'éducation spécialisée la frontière entre vie privée et vie professionnelle était souvent très ténue (voire inexistante cf. documents sur l'histoire du Rucher, les femmes du nord etc. et les traces de ces périodes conservées chez les personnes elle mêmes voire dans leur mémoire risquaient de disparaître avec elles .C'est donc le souci de fournir matière aux historiens et ainsi de permettre une transmission de cette histoire.

Le CNAHES travaille régulièrement avec les historiens et archivistes : Le CNRS, Centre d'histoire sociale du XX ème siècle avec Françoise Tetard ; le CIRCEFT à Paris VIII avec Mathias Gardet ; l'AHES-PJM- avec Jacques Bourquin-, au niveau national, mais aussi niveau régional, en Rhône Alpes avec Dominique Dessertine et le LARHA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes).

Dans un premier temps s'est créé le CAPEA – Centre d'archives de la protection de l'enfance et de l'adolescence _qui rassemble des fonds personnalisés, des revues, de la littérature grise etc...sur plus d'un kilomètre linéaire à Roubaix au Centre des Archives du monde du travail. Le statut des archives de notre secteur était – et reste – en creux ; ce ne sont pas vraiment des archives publiques, ni vraiment des archives privées. En 2002 une convention entre le CNAHES, le Ministère de la culture – Direction des archives de France-, le ministère des affaires sociales – DGAS, et le ministère de la justice, a quelque peu clarifié cette situation, donnant une reconnaissance publique aux archives du secteur.

Ces trois ministères allouent une subvention très minime au CNAHES, qui permet à peine de payer un mi-temps d'archiviste chargé de mission. Tout le reste de l'activité du CNAHES est bénévole au niveau national comme au niveau régional, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Les seules autres ressources sont les cotisations des membres (modiques comme vous avez pu le voir) et les journées de formation ou chantiers d'archives réalisés.

L'association CNAHES a un Conseil d'administration et des délégations régionales -qui sont membres du CA-, dans 8 régions, délégations régionales qui disposent d'une autonomie d'initiatives, en lien bien sûr avec, les missions du CNAHES, mais de ressources plus que limitées puisqu'il s'agit de 40% des cotisations des membres de la région. Ce qui veut dire que ce qui se fait ou pourra se faire repose sur l'intérêt et la volonté des membres. En Rhône Alpes c'est en 2001 que le CNAHES a commencé à se constituer.

L'équipe d'animation qui vous a convié à cette journée est composée des 8 personnes qui ont signé la lettre d'invitation, mais nous ne doutons pas qu'après cette journée ce sera, renforcés de personnes de toute la région que nous continuerons.

Je dois excuser Roger Bello Président du CNAHES, qui était absolument indisponible aujourd'hui mais qui m'a prié de saluer tous les participants.

Petite histoire régionale

Jean-Marc BOTTA et Jean ROYER, *anciens délégués régionaux du CNAHES*

Toutes les associations qui gèrent des institutions sociales et médico-sociales ont, au départ, eu une visée, une démarche, un projet. S'il en est qui ressortent d'un seul fondateur, d'autres proviennent du rassemblement d'un groupe de personnes autour de préoccupations communes qu'elles soient de l'ordre de la révolte ou de l'utopie.

Au-delà de leurs différences d'origine elles visent soit à changer quelque chose dans le cours du monde pour que celui-ci soit plus conforme à des idéaux (en particulier de justice) soit à mettre en œuvre des communautés d'intérêts les plus divers.

S'il est quelque chose qui importe dans la gouvernance de ces associations qui répondent à la première définition c'est la nécessité d'un recours au changement ou, pour être plus pragmatique, à l'adaptation. Il est en effet rare que le projet initial ou la structure fondatrice ne soit pas obligé de se diversifier ou se développer.

Il est donc nécessaire que des changements interviennent. La plupart du temps ils se font sous la pression de ce qu'il est convenu d'appeler le réel c'est-à-dire ce qui s'impose, à nous et que nous ne pouvons ignorer sous peine de rentrer dans la catégorie des fous, des aliénés, de tous ceux qui, comme l'étymologie l'indique, ne sont plus en mesure d'avoir des liens avec la réalité environnante.

Or vouloir changer une association ou une institution n'est possible que si la perspective d'origine n'est pas jetée aux oubliettes de l'histoire. Tout le monde sait que ceux d'hier qui ne peuvent trouver le repos après leur disparition reviennent hanter les vivants aujourd'hui. Ces derniers d'ailleurs ne savent même plus pourquoi et comment ces fantômes existaient au temps des fondations et vivaient dans les murs d'origine. D'où le nécessaire effort de mémoire qui doit accompagner tout changement. Changer ne veut pas dire chasser le passé à coups de nouvelles incantations, de merveilleuses ou barbares innovations, de rénovations tranquilles ou brusques. Changer ne veut pas dire murer les fondations ou pire encore les raser puis reconstruire du neuf pour offrir à des consommateurs extasiés de services "nouveaux" comme disent les gens du marketing.

S'«il n'y a pas d'avenir sans la lumière du passé » tourner ostensiblement le dos à toute l'histoire c'est ce fourvoyer gravement. Pour que les anciens (administrateurs et professionnels) puissent reposer en paix et ne plus venir importuner les nouveaux il est indispensable qu'un lien avec ce qui leur tenait le plus à cœur soit entretenu.

C'est à cette condition que « le vivace et le bel aujourd'hui » pourra s'épanouir sur les racines d'hier. Au fond la culture des institutions pourrait emprunter à l'horticulture la technique de la greffe. Depuis longtemps nous savons, en effet, que c'est d'une nouvelle variété rendue vigoureuse par un porteur ancien, que de merveilleux fruits voient le jour.

Jean-Marc Botta

Jean Royer a pris le relais de la délégation régionale après Jean –Marc Botta début 2003 ». Il résume le travail de la délégation en 2003 et 2004.

1. Premiers essais de réunions régionales à Lyon – Grenoble et Chambéry, rassemblant une cinquantaine de professionnels sympathisants.

Choix de deux orientations :

*incitation des associations et services à mener des chantiers d'archives ;

*Réflexion de fond sur l'histoire du secteur et la transmission des avoires à partir de témoignages vivants « Quel passé à notre présent » Journée d'études en 2002

2. Réalisation d'un colloque à BRON à l'occasion de l'AG annuelle du C NAHES le 4 Novembre 2004 sur le thème « Pratiques professionnelles et transmission en Rhône –Alpes dans les années 50-60 ». 130 participants, dont la moitié de R.A., un succès réconfortant qui contribue à souder le groupe d'animation.

Reprise de souffle, puis échange sur des projets, mais en même temps constat de notre faible nombre et de notre manque de moyens financiers, malgré le soutien du CREAL qui ne peut faire plus. Besoin de savoir si la démarche du CNAHES intéresse vraiment le secteur.

3. D'où une enquête organisée avec le CREAL auprès de 1800 établissements sur « La transmission de l'histoire des structures et des pratiques dans l'action médico-sociale ».

Résultat mitigé des réponses intéressées et détaillées mais pas très nombreuses.

4. Nous décidons tout de même de poursuivre, convaincus de l'importance de notre démarche, et notre faiblesse numérique est compensée par l'énergie de notre nouvelle déléguée régionale que j'ai grand plaisir à féliciter pour son efficacité. Notre slogan serait

« Faibles peut-être mais durables ».

Un projet pour notre région

Hélène BORIE

Mémoire, archives, histoire, transmission.

Le titre de cette journée vous a peut-être paru ambitieux et la question en sous-titre encore plus au regard du programme. A juste titre, et pas vraiment. Ce titre voulait planter le champ de notre travail et pointer certains de ses moyens (archives) ; le programme est la présentation de ce que l'on a commencé à faire dans cette perspective.

Oui c'est d'un souci d'histoire et de transmission , c'est une histoire de personnes et d'institutions , c'est une histoire de mémoire et de connaissance , c'est une histoire d'hier pour demain dont qu'il est question pour nous ; modestement , à la mesure de nos moyens très limités et de notre place .Professionnels , acteurs sociaux d'aujourd'hui, sollicités en permanence de s'ajuster , de se transformer , se projeter dans un avenir le plus immédiat possible qui veulent comprendre d'où ils viennent de quoi ils héritent , de quelles représentations , de quelles injonctions , de quelles dynamiques , de quelles pesanteurs dans un temps qui est de plus en plus an-historique , ; Retraités, souvent animés de façon complexe du désir de pas laisser se perdre le témoignage de ce qui fut leur expérience, mais aussi comprendre avec l'effet du recul à quoi ils ont contribué dans une époque donnée, au-delà de leur implication personnelle

Nous ne sommes ni des historiens (même s'il y en a parmi nous, ni des archivistes (même si nous travaillons avec eux, ni des formateurs, éducateurs (même si nous le fûmes et si nous voulons largement travaillé avec les lieux de formation), *je dirai que nous sommes des « désirants d'histoire ».*

Mémoire...Histoire...quelques notations rapides sur ce couple... En Rhône alpes Le CNAHES a commencé avec cette sollicitation du témoignage dans les journées d'études de 2002 et 2003.

Le témoignage est en général basé sur des souvenirs, une expérience personnelle. Dans le paysage des souvenirs la mémoire convoquée nous offre à la fois ses enchantements, ses lacunes, ses arrangements, ses enjolivements ou ses dramatisations. Le recours à la mémoire par l'utilisation du témoignage fut autrefois décrié par les historiens ; il fait maintenant partie des outils de la construction de l'histoire , il y a une vérité existentielle du témoignage , disait un historien. Encore faut-il savoir convoquer la mémoire, l'interroger, avec prudence et sympathie. Nous pouvons être des « accoucheurs » de témoignages des acteurs vivants de notre secteur, en prenant un certain nombre de précautions méthodologiques.

La mémoire n'est qu'une contribution à l'histoire qui a d'autres outils et mémoire et histoire fonctionne parfois comme de faux amis. Dominique Dessertine reviendra tout à l'heure sur la fonction de l'histoire.

Je voulais juste pointer deux choses pour mettre en perspective nos projets

D'abord que le passé n'est là que dans la mesure où on le convoque, où on le questionne à partir de nos préoccupations actuelles –et je vois dans la présence conjointe aujourd'hui de, retraités jeunes ou anciens et de professionnels en activité, matière à cette confrontation.

« Mais penser le passé c'est aussi le panser pour passer à l'avenir » disait un historien canadien.

Il y a quelque chose de cela dans notre désir d'histoire. Ce n'est pas une commémoration, C'est souvent au départ passionnel ; Il nous faut accepter de faire travailler ce couple-décalé mémoire – histoire dans un travail patient de recueil, d'analyses , de confrontations qui permettent la construction et la connaissance de l'histoire.

Dans cette optique , je voulais vous lire la conclusion d'une intervention de Yvon Tranvouez professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bretagne , dans une conférence faite à un séminaire du CNAHES à Roubaix en 2003 (Mémoire déracinée , Mémoire enracinée) ; comme il dit beaucoup mieux que moi ce que je voulais dire dans cette introduction pour mettre en perspective notre journée et nos projets je vais me permettre de le citer : C'est une intervention intitulée « L'histoire brouillée par la mémoire : réflexion d'un praticien » ;

« J'espère que vous aurez compris que la mémoire apporte beaucoup à l'histoire, en l'enrichissant, que l'histoire sert aussi la mémoire en la rectifiant, mais surtout que nul en sort indemne de cette confrontation qui oblige à se mettre au clair sur le statut des discours et qu'on ne gagne rien à la confusion des genres. Que les travailleurs sociaux veuillent se réapproprier leur histoire quoi de plus légitime ? Que cette démarche soit à coup sûr utile, nécessaire et à certains égards urgente qui en douterait ? Que les historiens soient conviés à s'y associer qui s'en plaindrait ? Il se trouve simplement que cet attelage ne va pas de soi et qu'il peut lui arriver de tirer à hue et à dia.

A l'engagement résolu de la mémoire s'oppose « ce charme d'impartialité parfaite qui est la chasteté de l'histoire » comme disait joliment Fustel de Coulanges. La mémoire enchante le passé, l'histoire le désenchante. Claires ou foncées, les couleurs de la mémoire sont toujours vives alors que l'histoire ne se peint qu'en gris. Il faut donc en prendre son parti : entre mémoire et histoire, il n'y aura jamais que des compromis boiteux ; Mais après tout en boitant on peut aller loin. »

Vous présentez cette journée va revenir à vous dire, ce que nous avons fait depuis un peu plus d'un an où j'ai pris la responsabilité d'animer la délégation régionale et quels sont nos projets.

En 2003 nous avons collaboré activement avec l'ARCEI et L'ACFPS, à un colloque de deux jours intitulé « Une maison d'enfants à caractère social dans 50 ans d'histoire, André Vialle et le Rucher »-dont les actes ont été publiés par l'ARCEI.

En 2004 nous avons pour la journée d'études du CNAHES national organisé à BRON un colloque sur le thème : « Pratiques professionnelles et transmission en Rhône –Alpes dans les années 50-60 » dont les actes sont aussi disponibles.

Pour donner suite à ces colloques, nous avons eu besoin de prendre le temps de réfléchir à ce que nous voulions et pouvions faire dans ce CNAHES RA. L'une des questions était de se représenter quelles attentes ou au moins quel intérêt les professionnels de la région avaient au regard de l'histoire de leur institution ou de leurs pratiques. Pour cela on a élaboré, avec l'aide du CREA Rhône Alpes pour la diffusion, une enquête sur « La transmission de l'histoire des structures et des pratiques en action sociale et médico-sociale en Rhône Alpes » Sur 1885 envois, 77 réponses sont revenues ; intéressantes dans la mesure où les différents secteurs de prise en charge étaient représentés ainsi que tous les départements – même si cela porte sur de petits nombres. Au total 36 établissements disaient avoir effectué – ou être en train d'effectuer une démarche de recherche historique et la grande majorité était disposée à participer à des travaux de ce type. Les résultats de cette enquête sont disponibles sur la table de presse.

A partir de là nous avons élaboré un projet pour la délégation Rhône-Alpes, que je vais vous présenter rapidement, le programme de la journée d'aujourd'hui étant la déclinaison et une illustration de ce projet.

Trois directions retenues :

L'histoire des associations et la conservation des archives

La constitution d'un répertoire historique.

L'histoire des pratiques et la formation des travailleurs sociaux.

- **L'histoire des associations et la conservation des archives.**

La Région Rhône-Alpes a vu naître nombre d'associations, certaines promises à un rayonnement national, et d'autres qui, restées régionales n'en n'ont pas moins été initiatrices de formes nouvelles d'action sociale. Certaines associations ont déjà fait le choix de susciter elles-mêmes des textes relatant les fondations et les moments clefs de leur histoire, d'autres ont confié ce travail à des historiens, (Par exemple La SLEA) .

Beaucoup de ces associations ont donc conscience que le retour sur le passé peut éclairer leur vision prospective. Elles s'y engagent parfois à l'occasion de la commémoration d'un cinquantenaire, d'un centenaire, (ou plus encore !). Elles s'y engagent aussi lors des grands tournants de leur vie institutionnelle (nouvelle législation, décentralisation, etc.) pour mieux analyser comment, dans le passé, elles ont fait face au changement.

Nous voulons, par un accompagnement méthodologique, soutenir et amplifier ces démarches, pour qu'elles aboutissent à des travaux publiables et accessibles à tous. Dans cette optique nous désirons :

a) promouvoir la conservation des archives

S'il ne fait aucun doute que la plupart des associations ont aujourd'hui conscience de la valeur de leurs archives, trop d'exemples antérieurs démontrent que les disparitions n'ont pas été rares, en particulier lors de dissolutions d'associations, de fusions, de déménagements. Or les **archives sont un des éléments du patrimoine et il importe de les sauvegarder.**

Par archives, nous entendons tous les documents produits par l'activité de l'organisme : manuscrits, dactylogrammes, textes imprimés, iconographie, documents sonores, films et, aujourd'hui, supports informatiques. Ces archives témoignent de l'évolution de l'activité de l'organisme, mais elles ne sont utilisables que si elles ont donné lieu à un tri, à un classement.

Aujourd'hui l'archivage de dossiers confidentiels de mineurs ayant fait l'objet d'accompagnement éducatif par prescription judiciaire est une obligation légale.

Le CNAHES Rhône-Alpes peut proposer une expertise pour analyser les besoins d'une association, organiser avec l'aide d'archivistes, un chantier de classement et de mise au point du répertoire. Il peut aussi conseiller l'association pour la conservation de ses archives, soit sur place, si elle en a les moyens, soit dans un centre d'archives. Il envisage avec elle les modalités de leur consultation éventuelle.

Nous sommes en relation avec Madame Chiron des Archives Municipales de Lyon ,qui est prête à recevoir les archives de personnes ou établissements situés ou fondés à Lyon ; une convention a été passée avec l'OFSH (Observatoire de Familles en Situation de Handicap) pour le recueil des archives personnelles.

Nous travaillons également avec Madame Goudail et Madame Kowaleski des Archives Départementales, tout à fait disposées au recueil des archives de ce secteur et qui ont déjà recueilli les fonds du centre d'observation de Collonges et du centre de St Genis les Ollières (services du ministère de la justice).

Nous avons également pris contact avec la responsable du Master 2 « Métiers des Archives » de Lyon 2, dont les étudiants peuvent collaborer à des chantiers d'archives dans le cadre de leurs stages, sous la responsabilité d'un archiviste et de l'université.

b) accompagner la démarche « historique » de l'association, ou de l'établissement

Nous pouvons, pour les associations qui le souhaitent, aider au pilotage d'un travail historique. Cela peut prendre différentes formes suivant le type de travail dans lequel l'association veut s'engager ;

Cela peut être la mise en relation avec des historiens ou des doctorants, ou des étudiants ; une articulation avec les lieux de formation permettant de construire un espace d'échanges, de conseils méthodologiques, des accès à des sources bibliographiques susceptibles de bien insérer l'institution étudiée dans son contexte. La mise en œuvre des fiches historiques (voir plus loin) pourrait être organisée dans une collaboration tripartite établissement- stagiaires en formation – Cnahes.

Mais il peut aussi s'agir en amont de l'organisation de recueils de témoignages des acteurs les plus anciens, voire des fondateurs, de l'encadrement et les personnels, sans oublier, dans la mesure du possible, les « usagers ».

En fin nous pourrions fournir à ceux qui s'engagent dans un travail de ce genre, des conseils de rédaction et des informations sur la publication et la communication.

Par ce travail monographique, sortiront de l'ombre des associations fondamentales du travail social, familières aux professionnels mais largement inconnues non seulement des historiens du social, mais aussi de l'ensemble de nos concitoyens.

- **Constituer un répertoire historique des associations.**

Le très grand éclatement de secteur, qui s'est progressivement constitué à partir d'initiatives privées ou associatives d'origine très diverses, intégrées ensuite dans des logiques administratives évolutives au fil des modifications législatives, rend très difficile la visualisation de l'ensemble de la contribution de l'ensemble du secteur associatif aux différentes missions de protection, de prise en charge et d'accompagnement des personnes handicapées, inadaptées ou fragilisées.

D'autre part les recompositions liées à ces évolutions entraînent des recompositions et parfois la disparition d'établissements ou d'associations, dont on risque de perdre toute trace., et qui ont pourtant contribué à l'histoire du secteur.

Il pourrait être utile , en particulier , pour les collectivités territoriales – et singulièrement le Conseil Régional- au regard des missions de formation des travailleurs sociaux et de missions de développement des territoires –mais aussi pour les étudiants en travail social , les chercheurs et les professionnels ,d'avoir un outil synthétique de présentation des associations sous l'angle historique : leur origine ,leur public , leur implantation , leurs missions initiales et leurs évolutions .

En lien avec le répertoire en ligne des associations et établissements du CREA, le CNAHES Rhône alpes va entreprendre la construction d'un répertoire historique des associations et des établissements Nous en parlerons plus en détail cet après-midi.

- **Contribuer à l'histoire des pratiques et à la formation des travailleurs sociaux**

C'est au fond le but de la promotion des outils précédents ;

La démarche peut paraître ambitieuse et démesurée par rapport à nos forces. Mais il est clair qu'elle ne se veut pas exhaustive. Il s'agit de dessiner des options de travail, une posture par rapport à l'objet large et flou que sont les pratiques professionnelles. Ainsi nous ne proposons pas de recenser ou de décrire l'évolution des pratiques dans un secteur donné, par exemple « La prévention spécialisée ou les personnes handicapées etc.. », parce qu'il s'agirait alors de collationner un grand nombre de travaux et d'expériences et que nous n'en avons pas les moyens.

Nous proposons de prendre quelques thématiques qui nous paraissent avoir à la fois une permanence sémantique dans les 50 dernières années et en même temps être porteuse de grands changements aussi bien dans l'organisation du travail, dans le développement de la professionnalisation, que dans la place des sujets (jeunes, patients, clients, usagers etc..) auxquels s'adressent les praticiens. Il s'agirait donc de contribuer à une histoire des pratiques au travers de concepts porteurs de sens et peut-être d'un sens très différent suivant les époques.

Nous proposerons une méthode de travail :

- Détermination des sources de documentation : personnes ressources, documents d'archives, travaux déjà effectués, enquêtes, interviews etc.. ;
- Groupes de travail ou séminaires pour exploiter les documents, dégager des problématiques.
- Détermination du type de production à laquelle nous souhaitons aboutir, monographies, articles de revues, journées d'étude, colloques. Ce travail devrait être fait en collaboration avec les **organismes de formation**, voire prendre appui sur eux : centres de formation de l'éducation spécialisée de la région, Centre de recherche historique LARHA, Universités et organismes préparant aux diplômes supérieurs du travail social. Il pourrait intégrer des étudiants de master en sciences humaines (histoire, sociologie, psychologie, pédagogie, voire anthropologie, étudiants en formation dans les écoles d'éducateurs, d'assistants sociaux, de DSTS...

Cela contribuerait à la constitution d'un corpus de connaissances sur les pratiques dans une dimension longitudinale, pouvant être utile aussi bien aux lieux de formation qu'aux décideurs chargés de ce domaine, la décision politique pouvant puiser nombre d'éléments de référence et de réflexion dans les expériences du passé, pour traiter les questions contemporaines.

Effet collatéral (qui ne serait pas forcément un dommage !), le travail conjoint d'anciens et de nouveaux peut faire courroie de transmission, chacun ayant quelque chose à glaner de la perception de l'autre

Voilà, certains travaux sont en route, nous allons les évoquer aujourd'hui, d'autres sont encore à penser, à impulser . On en reparlera je pense en fin de journée.

Pourquoi l'histoire ?

Dominique DESSERTINE, *Ingénieure de recherche CNRS*
Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Pourquoi faire l'histoire de vos institutions d'accueil de l'enfance inadaptée, des lieux de l'éducation spécialisée ?

Je vais essayer de répondre à cette interrogation en allant du plus simple au plus complexe :

1^{ère} réponse, la plus naïve, la plus élémentaire : parce que cela n'a jamais été fait. Je force un peu le trait, je vous en dirai plus sans tarder, mais retenez bien combien la démarche dans laquelle vous vous engagez, à laquelle vous allez collaborer, est novatrice.

2^e point : parce que cette histoire ne peut se faire sans vous, sans vos archives, sans votre mémoire.

3^e point et surtout, et cela est l'essentiel, parce que sans histoire les institutions comme les individus, sont amputés de leur culture, de leurs racines, et sans doute de la clarté de leurs projets. J'essaierai donc de vous montrer ce que l'histoire peut apporter à vos associations et à la compréhension de ce secteur de l'enfance en difficulté pour laquelle vous travaillez.

1 - Une histoire encore mal connue

L'histoire de l'enfance reste encore à approfondir, en dépit de l'ancienneté de l'ouvrage pionnier de Philippe Ariès (1960). Depuis, la connaissance de l'enfance s'est enrichie des travaux des historiens démographes, c'est vraiment la deuxième grande étape de cette découverte de la place de l'enfant en Occident. En dépouillant des milliers d'actes d'état civil, ils ont découvert, d'abord ce qu'ils soupçonnaient : le grand nombre d'enfants par famille, mais aussi leur mise en nourrice dans les milieux populaires (et pas seulement dans les milieux aristocratiques ou bourgeois), la surmortalité dramatique des nourrissons et des jeunes enfants. Et ils ont découvert ensuite l'instauration de la limitation des naissances qui a fait de la France un pays pionnier dans le monde en ce domaine dès le milieu du XIX^e siècle. Leurs travaux les ont conduits ensuite, par exemple, à mettre en valeur la lutte contre la mortalité des nourrissons entreprise par la Troisième République (Catherine Rollet). On a mieux compris comment une volonté politique pouvait agir sur le sort des plus faibles et l'améliorer. Les législations de limitation du temps de travail des enfants ont été les premières à porter atteinte au principe absolu de la liberté du capitalisme.

Je ne peux que survoler extrêmement rapidement ici les travaux des historiens, et en particulier ceux qui portent sur l'histoire de l'enseignement (Antoine Prost), ou de l'école maternelle (Jean-Noël Luc). Je ne fais ici que mentionner le nom de Marianne Thivend, maître de conférences à Lyon 2, membre du Larhra, qui, après une thèse sur l'école primaire à Lyon, a élargi ses recherches à l'enseignement professionnel encore très peu connu et dont certaines associations pour enfants marginaux, tels la Slea ou le Prado, ont été les pionnières. Les patronages, aussi comme lieux de socialisation complémentaires de la famille et de l'école sont aussi devenus objet d'histoire (Dominique Dessertine/Bernard Maradan). Toutes les grandes synthèses historiques (Jacques Dupâquier, Georges Duby/Michelle Perrot, Yves Lequin, etc.), font désormais une place à l'enfant, dont l'histoire a donné lieu à un premier essai (Egle Becchi/Dominique Julia).

Reste l'enfant marginal, celui qui n'est pas inséré dans sa famille, pour des motifs sociaux ou médicaux divers. La terminologie le concernant est elle-même très ambiguë et sujette à évolution. Si l'enfant très pauvre d'aujourd'hui peut être un enfant marginal, aux XVIIe et XVIIIe siècles, il ne l'était pas ; tous les enfants de France étaient pauvres, à l'exception d'une infime minorité qui avait eu la chance de naître dans les franges supérieures de la société.

Donc ces enfants marginaux, et les institutions qui les recueillent, restent mal connus mais pas totalement inconnus cependant. Depuis une vingtaine d'années et en partie grâce à la collaboration entre associations et historiens, leur histoire commence à émerger. Je citerai deux expériences (mais sachez qu'elles ne sont pas nombreuses), celle de la SLEA en 1990, sur laquelle je reviendrai cet après-midi et celle des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, étudiée par Mathias Gardet, maître de conférences à Paris et membre du Cnahes, et le sociologue Alain Vilbrod.

Vous le voyez, la plupart des recherches monographiques ont pris appui sur la rencontre entre des historiens et des professionnels du secteur. Je vais donc aborder maintenant le second point.

2 - Une histoire en partenariat

Il faut signaler le travail incontournable fourni par les associations regroupant professionnels du champ de l'enfance et historiens, associations qui sont depuis une dizaine d'années le fer de lance de recherches nouvelles. Le Cnahes est de celles-là, Hélène Borie vous a mentionné les travaux déjà engagés à l'échelon national et dans la région lyonnaise, et nous espérons bien les élargir. L'Association pour l'Histoire de l'Éducation surveillée et la protection judiciaire des mineurs (AHES-PJM) publie une revue annuelle (*Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*) et a ouvert un centre d'exposition dans un ancien centre d'observation de l'Éducation surveillée à Savigny-sur-Orge. Elle publie aussi une feuille trimestrielle (*Pour l'histoire, AHES-PJM*) recueillant des témoignages d'anciens de l'Éducation surveillée, éducateurs, mais aussi parfois anciens pupilles.

Ces démarches ne sont pas propres aux professionnels de l'enfance. Dans le domaine du handicap ou de la maladie mentale, l'union du secteur et des historiens a donné naissance à des travaux novateurs,

autour d'ALTER pour le premier, ou de la FERME du Vinatier à Bron. Celle-ci, dans un cadre institutionnalisé, a encouragé les recherches d'Isabelle von Bueltzingsloewen, maître de conférences à Lyon 2 et chercheur au Larhra, sur la surmortalité des malades mentaux pendant la seconde guerre, qui ont bouleversé la vulgate largement diffusée dans certains milieux. J'ajoute que l'association Mémoires vives-centres sociaux poursuit une démarche identique. Elle a publié les actes d'un premier colloque tenu à Roubaix, au Centre des archives du monde du travail. La présidente du groupe local, Marie-Jeannette Rat Patron, a tenu à participer à notre journée, tant les démarches de ces associations sont proches les unes des autres.

Il faut aussi souligner l'intérêt du partenariat avec les pouvoirs publics. Mon collègue Guy Brunet, historien démographe, grâce à un contrat avec le Conseil général de l'Ain, et en partenariat avec des sociologues, a pu analyser le parcours de 700 enfants placés sous la tutelle de l'ASE (présentation dans la *Lettre du Larhra 2008*, que vous trouverez à l'entrée).

Ces exemples vous auront convaincus, je l'espère, de la place que vous occupez dans ce processus. Cette histoire a besoin de vous, de vos mémoires, de vos archives. Car il n'y a pas d'histoires sans traces, et la mémoire et les archives sont les traces qu'il faut d'abord et avant tout sauvegarder. Combien de déménagements ou de départs à la retraite de présidents, voire de directeurs qui se sont accompagnés (dans le passé ?) du départ des archives, condamnées ultérieurement à la destruction.

Donc d'abord sauvegarder les archives, et Sylvain Cid vous le redira plus méthodiquement tout à l'heure, au bas mot savoir s'il y a des archives, ensuite leur accorder une place, quelques rayons, une pièce, à l'abri des passages, et surtout ne jamais rien jeter avant d'avoir demandé l'avis de spécialistes. Ensuite, c'est la seconde étape, les classer. Vos associations doivent toutes avoir conservé les comptes rendus des assemblées générales, imprimées pour les plus importantes d'entre elles, dactylographiées au moins pour les années récentes, manuscrites pour le XIXe siècle et les premières décennies du XXe, des comptes rendus de conseils d'administration, des listes de membres, des registres d'entrée des enfants, des dossiers d'enfants, des pièces de comptabilité, de la correspondance, des photographies, et des vidéos pour les années les plus proches. Je n'insiste pas. Mais tout cela est précieux parce qu'unique.

Il peut être précieux aussi de recueillir la mémoire des acteurs de l'association, le président, le directeur, les employés (il ne faut pas se limiter à l'histoire des seuls « chefs » ; mais aussi retrouver celle des membres des équipes éducatives, au contact des réalités du quotidien et des problèmes des enfants et surtout celle des bénéficiaires, des ayants droit, des usagers, bref des enfants qui ont été l'objet du placement ou de la mesure éducative. En ce sens les dossiers d'enfants, sont des pièces irremplaçables, à conserver précieusement.

Comme dans chaque travail historique, il est indispensable de confronter les documents entre eux, de confronter les mémoires entre elles et les mémoires avec les archives. Le va-et-vient doit être constant d'une trace à l'autre. Je vais y revenir.

Que cherche-t-on à obtenir avec toutes ces archives ? D'abord une description la plus plate possible, la plus simple des faits et de la chronologie. Il n'y a pas d'histoire sans repère de quelques dates (sans en avoir la passion maniaque, juste quelques jalons administratifs, quelques grands changements institutionnels, etc.), et c'est à partir de ces grandes dates que peut commencer le travail de l'historien. C'est ce que la fiche qui va vous être présentée cet après-midi devra contenir en premier lieu.

Le travail plus approfondi sur les archives commence ensuite. Il doit être nourri de questions. De questions qu'il faut expliciter. On parle de problématique. Il faut lire les archives, les analyser en fonction de son questionnement, ou de ses questionnements et modifier aussi parfois sa question de départ, en découvrant qu'elle n'était pas ou mal adaptée. Il ne faut jamais être rigide, mais se laisser surprendre, intégrer la découverte. Il y a un va-et-vient entre les sources, il y aussi un va-et-vient entre les questions et les sources, et un va-et-vient entre l'association que j'étudie et le contexte. C'est à la fin de ce travail qu'il pourra être possible de dégager la spécificité de votre association dans le paysage de la prise en charge de l'enfance en difficulté. Et que le petit chapeau de la fiche devra en rendre compte.

3 – Les bénéfiques

Au cas où vous ne seriez pas encore totalement convaincu de la nécessité de ce travail, et que l'ennui d'avoir à remplir encore un formulaire vous démobilise (moins sans doute que vos collègues qui n'ont pas prêté attention au courrier qui leur annonçait la tenue de cette journée !) il faut vous dire que dans cette entreprise vous ne serez pas seul, et que le Cnahes, qui vous sollicite, est là pour vous aider aussi.

Le premier bénéfice peut être le plaisir de savoir, c'est beaucoup certes, mais c'est un peu court comme réponse. Je vois trois bénéfiques plus précis dans cette entreprise

a - Savoir que la mémoire n'est pas l'histoire. Mieux comprendre l'association d'aujourd'hui peut conduire parfois à se défier des légendes. Le passé pèse sur votre institution comme votre passé personnel pèse sur vous. L'institution aussi est marquée par ce passé, et il est préférable qu'il soit explicité plutôt que tu. Cela permet de revoir les mémoires. Ah le conflit mémoire/histoire ... J'en dirai quelques mots au sujet de la SLEA-Sauvetage cet après-midi.

b - Acquérir une grille de lecture

Il est indispensable pour connaître le passé de votre institution de comprendre dans quel contexte elle s'insérait, à quel besoin elle répondait, quelle législation elle devait appliquer. Il faut donc chaque fois sortir des murs de la maison pour regarder à côté (les appuis individuels, les réseaux), plus haut (vers les décideurs politiques, vers les conseils généraux, vers Paris). En sachant que, selon les époques, le contexte est différent. Sous la Troisième République, les philanthropes, élus ou non, la charité héritée d'un vieux passé chrétien, ont joué un rôle primordial, qui s'est effacé depuis, par

exemple, au profit des associations de parents, des conseils généraux, de la Sécurité sociale, de la législation nationale, etc. Quelles ont été les conséquences de la loi d'orientation de 1975, des lois de décentralisation des années 1980 ? Sans oublier que l'association peut être un moteur des politiques publiques, tout autant que contrainte par elles. J'ai été frappée en écoutant certains des fondateurs par la marge de manœuvre qu'ils disent avoir eu au moins jusqu'aux années 1960.

La démarche historique conduit à s'interroger aussi sur le paysage d'ensemble des institutions. Que faisaient les autres ? Concurrence ou complémentarité ? Là, c'est plus délicat, car comme vos associations vont être parmi les premières à se pencher sur leur histoire, elles manqueront un peu de vision générale. Vous n'aurez pas d'emblée les réponses. Il faudra retrouver des enquêtes nationales, d'autres sources (revues, mémoires, archives de la Sécurité sociale), pour bien replacer chaque monographie dans l'ensemble du puzzle.

L'histoire permet aussi de découvrir qu'hier comme aujourd'hui, rien n'était écrit d'avance. Elle permet de comprendre les raisons des choix d'hier, qui peuvent illustrer ceux d'aujourd'hui (problèmes financiers, tensions entre les personnes, gestion des méthodes éducatives et du personnel, populations accueillies, etc.)

c – Aboutir à mieux connaître quelques grandes questions

Je vais en lister quelques-unes :

- L'importance du religieux jusque dans des périodes récentes. On repérera la part des institutions d'origine religieuse. Un exemple : bien qu'il existe, fin XIXe siècle, deux institutions nationales publiques pour les enfants sourds, deux tiers des 70 maisons qui les éduquent sont des fondations religieuses et, même dans les établissements publics, enseignent des congrégations religieuses.

Plus près de nous, le monde chrétien est toujours actif. 2 exemples seulement, celui des demoiselles protestantes de Beauvallon qui ouvre une école de plein air en 1929 à Dieulefit, et celui du père Bissonnier, qui est à l'origine de la création d'instituts médico-pédagogiques dont l'un accueille la fillette mongolienne du journaliste catholique Georges Hourdin.

La concurrence avec des acteurs laïques apparaîtra au lendemain de la seconde guerre. Je pense dans notre région à l'OVE, issue de la mouvance laïque et communiste de la Libération.

- L'élargissement du champ de la « prise en considération » (je préfère cette formulation à la « prise en charge »). On sait désormais que les premières tentatives d'éducation spécialisée se sont exercées en direction des infirmes sensoriels, sourds et aveugles (Zina Weygand). On dispose de travaux sur l'éducation des enfants que l'on a appelés idiots à la fin du XIXe siècle, autour de Séguin, Bourneville. On en saura plus sur l'application des catégories de l'enfance inadaptée issu de Vichy, et sur le passage des enfants « idiots », « débiles », aux enfants « dyslexiques », « caractériels », etc.

- L'élargissement des professionnels. L'émergence du concept d'enfant inadapté sus Vichy et la mise en place de la Sécurité sociale marquent l'intervention des médecins et des spécialistes du psychisme. L'arrivée des pédiatres, des psychiatres est contemporaine de nouvelles techniques de soins et de rééducation qui modifient le secteur en profondeur. Vos archives permettront de mieux les connaître,

d'analyser leur démarche, leurs techniques de repérage, de catégorisation et aussi leur pédagogie et les soins mis en œuvre.

- Les définitions et filiations, qui renvoient aux politiques. Le secteur a bénéficié de définitions imposées par les modalités d'interventions sanitaires et sociales, surtout au lendemain de 1945, qui demanderaient à être précisées. Aériums, préventoriums, colonies de vacances, colonies sanitaires, Mecs, Imp, ont parfois joué entre des limites peu claires. Sauf erreur de ma part, le Chevallon de Voreppe était à la fin du XIXe siècle une maison de rééducation comparable à Sacuny. Il est agréé « enfants inadaptés » en 1945 et, je crois, a appartenu aux Paralysés de France. Vous pourrez certainement conforter, ou non, cette première approche.... On pourra suivre le devenir d'œuvres anciennes comme l'Œuvre des incurables d'Ainay, fondée au tout début du XIXe siècle par la jeune Adélaïde Perrin, scandalisée de voir renvoyée des hôpitaux trois pauvres jeunes filles incurables, et qui a su s'adapter au fil du temps. De 1970 à 1978, par exemple, elle gère un IMP, le cours Notre Dame d'Espérance, destiné à 45 enfants « débiles moyens avec troubles dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques ».

- Les géographies. Je pense en particulier à la géographie régionale des associations, au rôle du climatisme (région de Dieulefit, plateau du Vercors, dédié à la prévention de la tuberculose). La région joue un rôle régional mais aussi national. On devra repérer le poids de demande locale, surtout dans les dernières années, où l'éloignement et le bon air ont perdu de leurs vertus. Un internat à Charly, aux portes de Lyon, est plus pertinent qu'au fin fond de départements ruraux.

- Plus largement, on pourra suivre le processus de reconnaissance de la dignité des personnes handicapées et le chemin qui sépare nos sociétés de l'expérience de Denise Legrix, fondatrice de l'association d'entraide aux adultes et enfants dysméliques, qui avait été engagée en 1935 dans un tour de France des baraques foraines.

d - Les limites

Ne sont contactées par le CNAHES que les associations qui existent encore. Les autres ne sont pas visibles par la démarche que nous engageons aujourd'hui. Mais il y a un espoir tout de même, un certain nombre de grosses institutions ayant repris des associations plus fragiles, dont le passé peut être ancien, et dont les archives peuvent ainsi être sauvegardées. Donc, il faut veiller à la conservation du patrimoine de ces associations d'enfants lors des fusions.

Le secteur lucratif, très important en particulier au moment de la lutte antituberculeuse, et des efforts considérables consentis par les pouvoirs publics au lendemain de la guerre. La Sécurité sociale a été un fort encouragement pour les maisons privées à but lucratif.

e - Des bénéfiques plus concrets

Affirmer une identité, d'autant plus forte si elle se trouve confortée par une histoire ancienne, et l'organisation d'une commémoration. D'autant plus forte si cette commémoration est appuyée par une petite publication. Développer une culture d'entreprise, sans céder pour autant à une reconstruction facile du passé.

Conclusion

Je vous invite donc à conserver le maximum de sources, écrites et orales et à ne pas négliger les petites institutions

Je vous rappelle que vous tous pouvez participer à l'analyse du passé, à condition toutefois de respecter les règles de méthodes indispensables à tout travail historique.

Je vous invite surtout à veiller à dégager le sens d'hier pour donner du sens à aujourd'hui. Et cela au-delà de l'émotion, légitime et nécessaire, éprouvée à la lecture des archives ou à l'écoute des témoignages.

Un effet de la recherche historique sur les pratiques éducatives : la Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence (SLEA)

Dominique DESSERTINE *Ingénieure de recherche CNRS*
Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Barbara WALTER, *Chargée de recherche et de projets à la SLEA*

La fabrique de l'histoire de la SLEA.

Dominique Dessertine

Pour vous présenter cette expérience, il faut me souvenir d'un travail déjà ancien, qui a dû commencer... en 1986 ! Pour la Slea, l'objectif initial était de commémorer son centenaire, c'est-à-dire de retracer l'évolution d'une institution dont la longévité même expliquait déjà l'originalité. Son rôle actuel dans le tissu des associations lyonnaises augmentait encore l'intérêt d'une analyse historique, en outre confortée par la richesse des archives conservées.

1 – Les circonstances

La Slea (le président M. Didier Hubsch, le directeur M. Guy Labopin et Madame Annette Jacob, directrice adjointe du service de placement familial et sociologue de formation) a donc pressenti les historiens du Centre Pierre Léon (le Larhra d'aujourd'hui - laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes - est né du regroupement de plusieurs centres de recherche CNRS de la région, incluant le Centre Pierre Léon et les centres d'histoire religieuse de Lyon 2 et Lyon 3, les historiens de l'université Pierre-Mendes-France de Grenoble et de Normale Sup. Lyon). Maurice Garden, l'historien de Lyon au XVIII^e siècle, en était alors directeur et m'a confié l'étude qui devait être achevée pour la commémoration du centenaire de l'association. Ce centenaire, en 1990, marquait l'entrée en vigueur de la convention internationale des droits de l'enfant et devait permettre à l'institution d'amorcer une

réflexion sur son adaptation. Quel meilleur encouragement à se lancer dans une analyse rétrospective ?... Le livre, achevé en 1989, fit l'objet d'une publication aux éditions Erès, de Toulouse, qui avait commencé une collection sur l'histoire des institutions sociales.

Le centenaire fut aussi marqué par la tenue d'un grand colloque, interdisciplinaire, à l'École normale de Gerland, dont les actes ont été publiés aux éditions Lierre et Coudrier (Jacob (Annette) dir., *Les droits de l'enfant : quelle protection demain ?*). Je me rappelle tout particulièrement l'intervention de Colette Chiland sur la parole de l'enfant, à laquelle j'ai beaucoup repensé au moment de l'affaire d'Outreau.

Au même moment, d'autres institutions commençaient à s'intéresser à leur passé, mais la Slea est la seule institution de son genre (créée pour l'application de la loi de 1889 prenant en charge les enfants moralement abandonnés par suite de la déchéance de leurs parents) qui dispose d'archives aussi riches (assemblées générales depuis les origines, comptes rendus des délibérations hebdomadaires du bureau depuis 1914, centaines de dossiers d'enfants).

J'avoue ne plus rappeler aujourd'hui combien de temps a duré ce long dépouillement des archives. Certes je ne travaillais pas que sur cette seule enquête. Il n'empêche que j'ai passé pas mal d'heures, dans les sous-sols du 14 quai Général-Sarrail, à dépouiller les archives du Sauvetage (« Société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance »), devenu Slea (« Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence ») en 1972.

2 – Le travail

Deux types d'approche ont donc été menées

- **le dépouillement systématique des sources écrites**, disponibles depuis les origines de l'œuvre : les délibérations des conseils d'administration, et des bureaux, semaine après semaine. Avec des comptes rendus très précis au moins jusqu'aux années 1940. Beaucoup de problèmes de la vie quotidienne sont évoqués, ainsi que toutes les relations avec les autorités de tutelle. Quelques photos aussi du temps des premières années, dont certaines ont été reproduites dans le livre. Plus des dossiers d'enfants, mais eux n'ont pas été exploités dans le détail.

- **l'appel à la mémoire orale** (aujourd'hui parfaitement légitime aux yeux des historiens, ce qui n'a pas toujours été le cas) des acteurs, surtout des plus anciens, ce qui a permis de « remonter » aux années de la seconde guerre mondiale, à mi-chemin entre la création de l'association et nos jours. J'ai interviewé d'anciens éducateurs et instituteurs ayant découvert Sacuny dans les années 1940 et dont le témoignage ne serait, hélas, plus possible aujourd'hui. Elles ont été complétées aussi par des interviews d'assistantes maternelles, qui ont permis de mieux comprendre dans quelles conditions ont travaillé ces femmes, si longtemps sans formation et portées seulement par l'expérience familiale. L'association en parlait peu, trop concentré sur son internat. J'ai contacté des nourrices de l'Ardèche, vieille terre d'accueil des enfants abandonnés des hôpitaux sous l'Ancien régime. Pour certaines,

accueillir un enfant du Sauvetage était naturel, toutes les femmes de leur famille ayant « élevé des enfants des autres », comme me l'a dit l'une d'entre elles.

J'ai délibérément choisi d'arrêter l'**étude à l'avant-68**, pour éviter de rentrer dans une période trop récente à l'époque. L'histoire doit décanter...

La confrontation entre ces deux types d'archives a permis d'opérer la mise en perspective indispensable. Les archives écrites, tout particulièrement les assemblées générales, les plus anciennes, apportaient les traces « officielles » sur la vie de l'institution, valorisant l'image que celle-ci voulait laisser d'elle-même, tout en fournissant des jalons de ses grands moments. Les sources orales ont apporté une vision plus réaliste, souvent moins grandiose, mais aussi plus passionnée, de la marche quotidienne de l'œuvre, révélant les tensions entre les hommes, feutrées dans les comptes rendus écrits, tensions non pas limitées à des heurts personnels, mais révélatrices d'enjeux profonds, comme, par exemple, des relations entre conseil d'administration et professionnels, phénomène peu lisible dans les écrits. Peu visible aussi dans les écrits, la traversée de périodes difficiles, telle la seconde guerre. Affleurent alors toute la densité de la vie, tous les détails qui font le vif de l'histoire des hommes. Mais en revanche - et je ne développe pas - apparaissent aussi les pièges de la mémoire, les chronologies brouillées et les oublis. Sont perceptibles aussi les reconstructions, qui plaident plus en faveur du témoin que de l'histoire de l'institution.

Le souci d'insérer l'œuvre dans le contexte économique et social de l'époque, démarche classique de tout historien, a été bien sûr respectée dans l'étude des origines du Sauvetage. Qu'il ait été créé par des républicains soucieux de laïcité, dans une ville, une région où l'action caritative devait beaucoup au catholicisme, nécessitait explication, d'autant que la mémoire de la Slea en 1985 tendait à donner à cette dernière une origine confessionnelle. Il est vrai que dans les années 1920-1930 le fonctionnement s'était éloigné de l'esprit laïque des débuts. L'apport de l'histoire a donc permis de repérer que les évolutions ne sont pas linéaires et que contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la Slea avait connu aussi des ruptures, en particulier au lendemain de la seconde guerre mondiale. La mémoire gomme souvent les différents épisodes pour ne garder que les plus récents ou figer les origines. Dans la mémoire, le temps se tasse : il y a « aujourd'hui » et ... « avant ». Imaginons un instant que l'on confonde en 2050, les années 1950 avec celles d'aujourd'hui ...

La Slea m'avait demandé de la tenir informé de la progression de ma recherche. Tous les semestres environ une réunion était organisée avec les membres de CA et/ou avec les directeurs des différents services pour leur présenter un état d'avancement. Cette démarche de restitution permettait à chacune des parties d'enrichir la réflexion de l'autre. L'institution a découvert l'ancienneté de certains problèmes (difficultés à organiser un internat pour les filles par exemple), le caractère pionnier d'expériences centenaires (centre d'observation dès 1890) et la fulgurante ascension des budgets au cours des Trente Glorieuses. De mon côté, j'enrichissais ma réflexion des questions et témoignages des praticiens engagés dans l'action sur le terrain. Mon étude prenait du sens lors de ces échanges. Barbara Walter vous dira peut-être tout à l'heure plus précisément comment cela a été ressenti de l'autre côté.

3 – Les résultats

Je ne peux résumer ici cette longue histoire ; je ne donnerai qu'une rapide présentation de quelques points forts.

a - les origines

- **Le poids du contexte**, en l'occurrence de la mise en place de la Troisième République qui se heurte aux pesanteurs de bien des milieux catholiques. Le vote de loi en a été l'illustration : comment contrecarrer le pouvoir du père dont toute une frange de l'opinion dit qu'il est d'essence divine ? La période, anticléricale, est très vigilante que ce qui se passe dans les colonies catholiques. Le Sauvetage arrive au bon moment. Il va pouvoir disposer d'un internat neuf pour héberger ses garçons, à Sacuny, sur la commune de Brignais, construit par la société Saint-Joseph, fondée par l'abbé Joseph Rey (objet d'un ouvrage d'Eric Baratay, professeur à Lyon 3 et chercheur au Larhra, paru chez Beauchesne). Cette congrégation qui gérait aussi une immense colonie pénitentiaire à Cîteaux avait été dissoute après de graves affaires de mœurs dont avaient été victimes les pensionnaires.

- **le rôle des philanthropes**, c'est-à-dire de personnes « militantes » comme on dirait aujourd'hui, qui voulaient se consacrer à la défense de ces enfants de la loi de 1889, ces « orphelins qui ont le malheur d'avoir des parents » comme disait Jules Simon. Il y avait là un jeune professeur à la faculté de droit, qui finit sa carrière à Paris, Henri Berthélémy, le directeur de la Caisse d'Épargne de Lyon - occasion de découvrir le rôle social de la Caisse au-delà de son rôle de collecte de l'argent populaire - et un avocat Joseph Garin, qui appartenait au milieu des catholiques républicains, encore peu nombreux en ces temps-là.

b - Les valeurs

Le souhait du sauvetage était de donner leurs chances aux enfants des familles les plus pauvres, en leur offrant des conditions de vie, qui aujourd'hui nous sembleraient insupportables mais qui à l'époque relevaient d'un effort certain. Plus personne aujourd'hui ne voudrait voir dormir son enfant dans un dortoir de 30 lits, mais la bourgeoisie de l'époque l'acceptait pour les siens. À Sacuny, il y eut donc de ces immenses dortoirs, qui nous choquent aujourd'hui, mais qui, bien aérés, étaient conformes aux normes d'hygiène que la lutte contre la tuberculose commençait à faire siennes.

Le Sauvetage voulait ensuite donner un métier à ses garçons pour les intégrer au monde urbain dont ils étaient issus : il leur a donc proposé de devenir imprimeurs, grâce à la dotation d'un aumônier ami de l'enfance qui a investi une part de sa fortune dans l'aménagement de l'imprimerie. Imprimerie qui a contribué à l'image de marque de l'établissement : sa production lui permettait d'être connu dans la ville entière. Un atelier de tournerie sur métaux a également fonctionné, expérience rarissime dans le paysage scolaire d'alors, dominé par le renouvellement des élites et la diffusion de la culture classique et littéraire.

3 - Un certain nombre de contradictions qui sont issues des contraintes

Sacuny, l'établissement modèle, était réservé aux garçons. Or les tribunaux ne choisissaient pas le sexe des enfants qu'ils jugeaient bon de retirer à leurs familles. Et les confiaient tous au Sauvetage, qui s'est vu contraint de placer les filles dans des institutions religieuses, en contradiction avec son idéal initial. Une école primaire publique fonctionnait au sein de Sacuny. Mais pas pour les filles.

L'internat qui devait être la solution pour des enfants, qui n'en étaient « qu'à l'apprentissage du mal » et plutôt victimes de leurs parents, est vite devenu insuffisant et il a fallu recourir au placement familial et même industriel pour les plus âgés, et l'association ne s'appesantissait pas sur leur cas.

La contrainte venait aussi de la diversité des enfants confiés. Avec la loi de 1912 sur les tribunaux pour enfants, les juges confient aussi des délinquants. Qui venaient avec un prix de journée. Il y avait eu des garçons de la loi de 1898 (enfants victimes), de la loi de 1904 (pupilles vicieux de l'Assistance publique), il y aura ceux de la loi de 1921 (vagabondage des mineurs). Sacuny a servi aussi aux enfants placés par leurs parents qui voyaient dans cet internat avant tout une maison de correction, surtout au cours de l'entre-deux-guerres. Le milieu est effectivement violent, et le personnel d'anciens militaires ou de gardiens de prisons qui encadre la vie à l'internat n'a, évidemment, aucune préparation pédagogique.

Le poids des contraintes financières : il n'y a pas d'action éducative sans argent et loger, nourrir, habiller et former des jeunes gens coûte cher. Quand au lendemain de la première guerre s'est tari l'apport des philanthropes (désormais c'est l'impôt sur le revenu qui redistribue les richesses et non plus les libéralités des individus charitables), l'association a connu des moments très difficiles. Tant que le personnel était composé de religieuses (Saint-Vincent-de-Paul) qui assuraient l'économat, le quotidien et une présence auprès des plus petits - il y a eu des enfants de cinq ans à Sacuny - la maison parvenait à vivre. Très vite toutefois la plupart des garçons ont été embauchés dans les champs, pour assurer l'autosuffisance de la maisonnée et ont travaillé comme cordonniers et tailleurs. Et ceci au détriment des formations de pointe que l'on désirait leur donner. Au lendemain de la seconde guerre, le monde avait changé, les tutelles devenaient plus exigeantes et la génération de la Libération, dont certains avaient été formés par le scoutisme a introduit un vent de liberté et d'ouverture dans l'institution. L'horizon des jeunes garçons a dépassé l'enceinte du domaine de Sacuny.

L'étude a enfin permis de dégager les étapes de cette histoire, histoire en partie calquée sur l'histoire nationale. Né au début de la Troisième république, le Sauvetage est emblématique d'une génération qui se préoccupe du sort de ses futurs citoyens, qui veut faire de la prévention, pour des groupes d'enfants qui ne sont pas encore trop « pervertis ». L'institution créée veut être un modèle et l'est à certains égards. Mais la crise de la première guerre, qui altère les budgets, ne permet plus l'entretien de la maisonnée, et au cours de l'entre-deux-guerres se dégradent les conditions de vie, qui deviennent dramatiques sous l'Occupation. On souffre de la faim à Sacuny comme dans le reste du pays. La nourriture manque, l'eau également, les sources se sont taries. La troisième période, celle des Trente glorieuses (que j'ai limité à Vingt : 1945-1965) est portée par la génération de la Libération, qui a foi en la Reconstruction du pays comme de l'enfance, et par une législation qui encourage la protection sanitaire des plus jeunes et reconfigure la prise en charge de l'enfant de justice (ordonnance de 1945).

4 – la capacité d'adaptation dans la légalité

Ce travail avait donc permis de comprendre le succès d'une œuvre et **sa capacité d'adaptation**, qui tenait à son souci de respecter la légalité (les fondateurs étaient des juristes ne l'oublions pas). Elle a toujours eu à cœur d'entretenir de bonnes relations avec les autorités. Lors de la campagne contre les « bagnes d'enfants », dans les années trente, qui s'est soldée par la disparition d'un certain nombre de colonies pénitentiaires, (dont Mettray), le Sauvetage a su offrir une image convenable aux inspecteurs qui ont enquêté. Et pourtant un conflit violent traversait l'internat. Quand les services sociaux auprès des tribunaux se mettent en place au lendemain de la seconde guerre le Sauvetage en obtient la responsabilité, quand la tutelle aux allocations familiales est instaurée, le Sauvetage l'assume aussi. Cette capacité d'adaptation a été le fer de lance de l'association. Même si le Sauvetage a été en partie contraint par les tutelles qui ont défini de nouvelles exigences, qu'il n'aurait peut-être pas découvert tout seul, son respect de la légalité lui a permis à partir de 1945, de s'adapter et de rentrer dans le changement.

Conclusion

J'ai conclu mon ouvrage sur la notion de modernité et sur les pincettes avec lesquelles il faut la manier. On n'a rien dit quand on a dit qu'une institution était moderne, sauf si l'on précise « pour telle époque ». Rien de plus changeant que la notion de modernité : en 1889 est moderne la démarche éducative qui intervient en avant de l'acte délictueux, qui reconnaît que l'enfant est victime de ses parents, et non responsable de ses mauvais penchants, et qu'il suffit de le déplacer et de le placer dans un milieu dit sain pour le relancer. Les comparaisons avec les plantes que l'on transpose d'une terre aride sur un terreau fécond sont légion. On redresse la tige qui se courbait faute de tuteur. La métaphore végétale était à l'œuvre, et la distance face à la famille absolue.

Cent ans plus tard, Freud est passé par là, psychiatres et psychologues sont arrivés, qui ont expliqué que l'enfant, à la différence des plantes, a une histoire dont il faut tenir compte, un psychisme modelé par ses expériences antérieures, une famille que ne l'on peut gommer sans conséquences pour l'avenir même de cet enfant. Il ne suffit plus de lui donner une formation professionnelle, il ne suffit plus qu'il soit solide professionnellement, il faut qu'il le soit aussi psychiquement.

Je dirai enfin pour terminer, et ce n'est pas un hommage de circonstance, que je n'ai jamais été l'objet d'une quelconque pression de la part de la Slea. En dehors des échanges oraux dont j'ai parlé, l'association n'a jamais demandé de droit de regard sur mon écriture. Et, je crois, ne l'a pas regretté. Ce qui révèle, me semble-t-il, au-delà de ce cas ponctuel, l'importance d'un regard extérieur quand il faut se pencher sur une histoire institutionnelle. Un regard, certes empreint de sympathie pour son objet, mais qui garde toujours la distance.

Un effet de la recherche historique sur les pratiques éducatives à la SLEA

Barbara Walter

Notre société actuelle fonctionne sur une logique d'hyper consommation avec certains effets secondaires : le tout jetable et l'éphémère. L'accélération des nouvelles offres, des produits plus performants, plus beaux, plus fonctionnels, nous séduit et nous pousse à nous débarrasser de l'ancien, à jeter. La durée de vie d'un objet est ainsi devenue très éphémère. Ce phénomène ne concerne pas que les objets mais aussi les modes de vie et les liens.

La relation à l'autre se fragilise et les histoires communes se raccourcissent. On ne vit plus une histoire mais une succession d'histoires courtes, souvent vécues comme des ruptures.

Les médias et Internet contribuent à une notion d'instantanéité et de dévalorisation de l'information. L'histoire n'a plus le temps de se faire car tout se sait tout de suite et en direct dans une succession d'informations dont on ne perçoit pas toujours les liens.

Là-dessus vient se rajouter une vision pessimiste de l'avenir : chômage, pollution de la planète, guerres, maladies. Ceci brouille les cartes de l'éducation dans le sens où l'éducation n'est plus forcément vue comme une préparation à l'état adulte, comme un « tirer vers le haut ».

Ainsi, du fait de l'éphémère de l'objet, de la fragilité des liens, de l'instantanéité de toute information, d'une difficulté à se projeter dans l'avenir, nos enfants entretiennent une relation quasi exclusivement centrée sur le présent. Comme si, par le miracle de l'auto engendrement, rien n'existait avant eux. Ces jeunes semblent figés dans l'ici et le maintenant. Or, pour se construire, pour évoluer, il faut pouvoir s'appuyer sur un avant, sur des fondations, il faut être enraciné, dans une histoire individuelle et dans une histoire collective.

Histoire individuelle

De nombreuses personnes de tous âges nous appellent à la SLEA dans l'espoir de retrouver une trace de leur passé, de leur origine. Séparés de leurs parents, placés très jeunes, ils ressentent le besoin, à un moment donné de leur vie, d'aller à la rencontre de leur histoire, de retrouver des traces d'un avant qu'ils ignorent. Ils nous appellent lorsqu'ils savent avoir été placés à la SLEA (Sauvetage de l'Enfance à l'époque). Ils veulent voir leur dossier archivé, dans l'espoir d'en apprendre plus sur leur histoire ou sur l'histoire de leur famille. Face à ces demandes, nous recherchons le dossier et organisons un rendez-vous avec la personne. Rencontre accompagnée pour ce voyage dans le passé en fonction de ce qui se trouve dans le dossier.

Certains arrivent à satisfaire leur curiosité, à renouer avec leur histoire d'avant, d'autres repartent déçus parce que trop peu d'éléments ont été conservés dans le dossier. Toutes les associations sont confrontées à ce genre de demandes, d'autant qu'il s'agit aujourd'hui d'un véritable droit pour toute personne à consulter son dossier.

La quête historique d'enfants abandonnés, adoptés très jeunes après accouchement sous X est probablement la plus douloureuse parce que les chances de succès sont proches du néant, tellement les dossiers sont vides d'histoire, les archives introuvables, les secrets fossilisés.

Cette quête mériterait qu'on réfléchisse sur l'archivage des dossiers individuels de chaque enfant placé. En accueillant un enfant au sein de la protection de l'enfance, nous avons une responsabilité éducative vis-à-vis de lui tant qu'il nous est confié mais aussi au-delà dans ce qui peut lui être restitué de son passage dans l'un ou l'autre de nos établissements.

La frilosité actuelle pencherait plutôt vers une aseptisation de ces dossiers sous prétexte qu'un dossier trop complet pourrait desservir la personne, respect de la vie privée oblige. Pourtant, dans ce souci du respect, il serait plus judicieux de veiller à une expression écrite respectueuse de la personne afin qu'à la lecture, la personne se reconnaisse dans son parcours, dans son histoire, sans se sentir jugée.

La question des archives pose aussi la question de l'écrit. Les archives sont constituées par un ensemble de documents qui peuvent aider à reconstituer l'histoire. Mais, au sein de ces documents, ce sont aussi des écrits qui devraient pouvoir contribuer à comprendre cette histoire ou à l'éclairer. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'avoir une somme de documents pour faire l'histoire, il faut veiller à ce que le contenu de ces documents permette, dans l'avenir, de reconstituer le passé ou de l'éclairer.

Par ailleurs, la consultation de l'ensemble des dossiers individuels sur une centaine d'années ouvre la perspective à de nombreuses recherches sur l'évolution de la protection de l'enfance, sur l'évolution des problématiques, sur le vocabulaire signifiant ces problématiques... Cela permet de comprendre que la protection de l'enfance aujourd'hui est marquée, enracinée dans une histoire, qu'elle ne réinvente pas ses fondements à chaque époque mais qu'elle s'appuie toujours sur un avant.

Histoire collective

Mais il n'y a pas que les dossiers individuels qui font l'histoire. La vie d'une association est aussi créatrice de liens entre hier et aujourd'hui et porteuse de sens pour demain. L'association évolue avec et par l'évolution de la société. Les lois changent, les prises en charge se modifient, s'adaptent et une association doit veiller à suivre ces évolutions, voire à les anticiper.

La gestion statutaire, le conseil d'administration, le changement de présidence, l'élaboration de la politique interne marquent de leur empreinte l'histoire et la vie d'une association. A la Slea, les directeurs généraux, chargés de mettre en œuvre cette politique associative, se sont succédé et ont, eux aussi, apporté leur empreinte par des élargissements et des diversifications de l'activité initiée par la protection de l'enfance à laquelle, au fil des années, est venue se rajouter le secteur médico-social, le secteur social et, enfin, ces dernières années, le secteur petite enfance.

Si ces changements ont pu se faire dans une logique de continuité et non pas dans une logique de rupture, c'est parce qu'une histoire forte traverse et cimente la Slea. Histoire écrite, faite de compte-rendu de conseils d'administration, de compte-rendu d'assemblées générales, de compte-rendu de réunions des comités de direction et d'autres écrits divers conservés depuis la création de la Slea en 1890. Je vais montrer, à partir d'un exemple, l'importance des archives dans notre association : le référentiel d'évaluation interne.

Le référentiel d'évaluation interne à la SLEA

La loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale préconise la construction dans chaque établissement d'un outil d'évaluation interne. La SLEA a souhaité créer un référentiel associatif qui permettrait à chaque établissement de s'évaluer dans sa spécificité tout en mesurant son implication dans les valeurs de l'association.

Comment déterminer des valeurs pour une association ? On peut les choisir en fonction des notions à la mode et qui déterminent l'air du temps : des valeurs comme l'intégration, l'épanouissement, le respect de la personne, la socialisation, etc.

A la SLEA, nous nous sommes appuyés sur l'histoire. Une analyse des contenus des écrits archivés (CR cités précédemment) a été menée pour déterminer des notions récurrentes ayant traversé le centenaire de l'association. Partant du principe que si ces notions sont récurrentes, elles sont chères à l'association et peuvent donc être considérées comme des valeurs.

Travail de recherche très intéressant qui a nécessité de repérer ces valeurs mais aussi de les définir au regard de notre société actuelle. Par exemple, la valeur communication autrefois essentiellement liée aux informations échangées entre l'association et les partenaires financeurs est animée aujourd'hui pour favoriser une information très complète des usagers enfants et parents. Une autre de ces valeurs est le Droit. Ce sont des juristes qui ont créé l'association et qui ont posé ainsi, dès l'origine, la valeur Droit comme une empreinte forte. Cette valeur a maintenu tout son sens au fil du temps et a permis de développer le respect des droits de l'enfant lorsqu'en 1990 la France a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le respect des droits de l'utilisateur avec la Loi 2002-2 de rénovation sociale et médico-sociale, le principe du contradictoire en cas de désaccord...

A l'exemple de cet outil, on voit toute l'importance que peut avoir une histoire écrite, non seulement comme un support de mémoire mais comme une source d'informations qui viennent alimenter l'action éducative au présent. Dans ce sens, les archives contribuent à la dynamique d'une histoire. La Slea a échappé et échappe au risque d'une position passéiste ou sclérosée parce qu'elle a su inscrire son parcours plus que centenaire dans une dynamique. Elle a su conjuguer l'ancien au présent, c'est à dire l'adapter au temps, ce qui lui permet de s'inscrire dans la modernité en s'appuyant sur les racines de l'histoire.

Le site internet

Un autre outil a montré la nécessité ou le bien-fondé des archives : le site internet. On ne peut présenter une association sans décrire ce qu'elle est, d'où elle vient, avec quelle trajectoire. Repérer les événements importants, déterminer les dates clés, décrire une évolution pertinente, cela n'a pu se faire là encore qu'au travers de la consultation des archives de la Slea. Il en va de même pour tous les documents destinés à respecter le droit à l'information des usagers parents et enfants.

Pour conclure

J'ai évoqué tout à l'heure le problème des enfants qui ont un sentiment de toute puissance à se penser auto-engendrés. De la même manière, une association ne peut se déterminer aujourd'hui sans prendre appui sur le passé. Un passé qui, s'il restait dans la tradition orale, se perdrait très vite par défaut de mémoire alors que les écrits restent. Ces écrits ne figent pas l'esprit ou l'âme de l'association. Ils lui donnent une fluidité, des points d'appui, pour vivre la mission au présent et pour envisager des perspectives futures sans rupture et sans, justement, y perdre son âme.

La journée s'est terminée par un débat avec la salle dont une des interventions nous a été communiquée.

Intervention d'Alain Noël Henri.

Ce qui m'a donné le plus à penser dans la passionnante communication de Mme Walter, au milieu de cette journée consacrée à l'historicité des institutions, c'est le rapprochement auquel elle invite avec l'historicité des enfants et plus largement des "objets de pratique" de l'éducation spécialisée. Et, plus globalement, de toutes les pratiques qui ont affaire à ce que j'ai appelé la "mésinscription", le traitement social de tous ceux qui dans une société sont associés à des effets, au mieux de trouble, au pire de terreur ou d'horreur.

Ce rapprochement me semble dévoiler que l'enjeu d'un travail comme celui du CNAHES, est beaucoup plus "politique" (au sens le plus large) qu'on ne le croirait au départ (au sens où dans le politique prennent sens les positions partiales dans le champ des contradictions sociales). Les pratiques sociales sont partagées par une incontournable contradiction, qui traverse les institutions mais aussi chaque acteur pris isolément, – et celui qui prétend en être indemne se ment à lui-même. D'un côté prévaut la nécessité de réduire le trouble provoqué par l'état du "déviant", identifiant celui-ci à son "symptôme" qu'il s'agit de faire disparaître à tout prix. De l'autre, la proximité avec lui conduit à s'identifier à sa souffrance, et à désirer l'aider à la réduire. Dans le premier mouvement il est l'emblème du trouble qu'il produit, dans le second il est sujet en rapport avec d'autres sujets.

Or l'inscription dans une histoire, personnelle, familiale, sociale, est constitutive du sujet en tant que tel. Et prêter attention à l'histoire du secteur, c'est pour chaque acteur prêter attention à son inscription personnelle, en tant que sujet, dans une généalogie. Et l'ignorer, ou la regarder comme accessoire, c'est nier cette inscription, au profit d'une "fonction professionnelle" abstraite, fonction précisément de "technicien de la réduction du symptôme".

On ne saurait donc dissocier l'attention au sujet mésinscrit, l'attention à son inscription dans une histoire, et l'attention à notre propre inscription dans une histoire. Le CNAHES se révèle ainsi objectivement, à cette lumière, comme une espèce d'action militante en faveur de la deuxième position.